

## UNE REGLE POUR LA VIE – UNE REGLE A VIVRE

*Plus qu'une page d'histoire*

*Le témoignage du p. Perroux sur l'élaboration de notre Règle de Vie*

*Stefan Tertünte scj*

*Chaque texte a son histoire. C'est aussi le cas de nos Constitutions, texte fondamental de notre vie religieuse, sur la base duquel nous faisons profession publique de consacrer notre vie au service de l'Évangile selon l'inspiration dehonienne. La plupart d'entre nous ne connaissent guère sa genèse, le mouvement de réflexion qui progressivement a donné corps à un texte, dans lequel la Congrégation et l'Église reconnaissent l'authentique interprétation actuelle de ce don que l'Esprit a voulu faire aux hommes dans la fondation de notre Congrégation par le p. Dehon. Le p. André Perroux, ancien assistant général, est un des auteurs principaux de nos Constitutions actuelles. Dans l'entretien qui suit, c'est sa perspective de cette histoire qu'il nous raconte. Elle enrichit notre connaissance et aussi notre compréhension d'un texte qui ne cesse de nous interpeller. « Notre vie religieuse est constamment interpellée; nous sommes tenus de repenser et de réexprimer sa mission, ses formes de présence et de témoignage » (Cst 144).*

### **1. Un chemin difficile : vers de nouvelles Constitutions dans l'après Vatican II**

*Après le Concile de Vatican II (octobre 1962 – décembre 1965) la Congrégation a connu un moment important avec le Chapitre général de 1966/67. Pour la Congrégation des Prêtres du Sacré Cœur, c'était le début d'un chemin de renouveau, une mise en question générale, une recherche d'identité à tous les niveaux de la Congrégation. Pendant ce temps-là, toi*

*personnellement, quel était ton travail? Avais-tu par exemple des attentes en vue du Chapitre général de 66/67?*

Durant ces années ma préoccupation était avant tout mon travail de professeur à Lyon. En 1958 on m'avait demandé d'enseigner la patristique, puis à partir de 1967 la théologie dogmatique. J'avais commencé une thèse avec le p. de Lubac sj, sur Rupert de Deutz (Cologne), c'est-à-dire un théologien du Moyen-âge. En relation avec le peu que je savais de l'orientation spirituelle de la Congrégation mais avec le vif désir de l'approfondir, j'avais choisi pour thème « Le Christ au centre de l'économie du salut selon Rupert de Deutz ». À l'exploration de l'immense terrain de la dogmatique s'ajoutaient l'accompagnement des jeunes religieux, un peu de ministère, la participation au Conseil provincial...: tu le comprendras, j'avais bien peu de temps pour autre chose, tout en participant par les rencontres avec d'autres professeurs à l'intense actualité du Concile.

Cependant ce qui était essentiel pour nous en France, c'est le p. Bourgeois. Il était Supérieur provincial de France, puis du scolasticat, avant d'être appelé à Rome comme Supérieur général en 1967. Le p. Bosser, qui l'a remplacé comme supérieur à Lyon, a beaucoup compté aussi pour moi, j'étais son assistant. Ancien vicaire, très attentif à l'action catholique ouvrière (ACO), l'un des inspirateurs de nos communautés en monde ouvrier, il a beaucoup contribué à la rédaction des *Directives Capitulaires*, c'était le thème de bien de nos échanges au scolasticat.

*Puisque tu étais ainsi bien pris par tes travaux de professeur, au moins dans les années 1960, la Congrégation, ce n'était pas ta principale préoccupation de tous les jours?*

Sincèrement, non! En 1973 j'étais un des délégués français au Chapitre général avec le p. Bosser, le p. Duquet et le p. Siou. Mais quand on me nommait responsable de la commission de préparation de la Règle de Vie, je n'avais aucune préparation spéciale pour cela. Je ne connaissais pratiquement rien du p. Dehon, je n'avais de lui qu'une connaissance très superficielle, celle reçue durant le noviciat. Donc je n'étais pas prêt. C'est précisément le fait d'être nommé dans cette petite commission en 1973 avec les pères Dijkman, Tessarolo, Meyer-Schene, Carminati et Gasseling, c'est cela qui m'a surpris et qui en même temps m'a provoqué à m'occuper plus attentivement de la Congrégation et du P. Dehon. Aujourd'hui encore, je revois cela comme une des plus grandes grâces de ma vie.

*Mais avant de te nommer responsable d'une telle commission, il fallait décider du travail à faire sur les Constitutions: revoir, mettre à jour, ou faire un nouveau texte... Aujourd'hui nous considérons notre Règle de Vie come une réponse presque naturelle au Concile. En réalité pour les délégués du Chapitre général de 1973 c'était loin d'être évident!*

Le P. Bourgeois, en 1973, après son premier mandat comme Supérieur général, avait accepté d'être de nouveau Supérieur général en disant tout de suite: « J'accepte à condition qu'on soit d'accord pour travailler en vue d'une Règle de Vie sur l'impulsion de Paul VI et de Vatican II. » Avec *Ecclesiae Sanctae* (1966) Paul VI demandait à toutes les congrégations comme nous de faire un travail de rénovation, de recréation d'un texte nouveau à condition que toute la Congrégation prenne ce travail en responsabilité. Or, au Chapitre, la majorité a été négative, petitement négative à 54%, mais négative quand-même pour continuer le travail dans ce cadre. Alors le p. Bourgeois a donné sa démission le lendemain de son acceptation: « Dans ce cas, je démissionne. »

*Et bien, nous savons que l'histoire ne s'est pas arrêtée à cet état d'esprit...*

Non, heureusement, mais tu peux imaginer l'émotion! Le lendemain, c'était un dimanche ou un lundi, ils ont dû travailler entre eux, les provinciaux, et puis il y a eu un nouveau vote qui était positif, tellement que le p. Bourgeois est revenu sur sa démission.

Pour moi, je me souviens surtout de la totale surprise. J'étais à Rome pour la première fois, j'étais un des plus jeunes, j'étais regardant intéressé, pas vraiment protagoniste. Ce qui était très important dans ce moment-là, pour nous tous, c'était l'enquête CIRIS<sup>1</sup>, faite par un institut de sociologie, dont les résultats venaient d'être publiés par les soins notamment du p. Antonio de Sousa Braga, alors jeune prêtre étudiant à Rome: un immense travail de check-up de la Congrégation<sup>2</sup>.

Ce bilan de santé de la Congrégation montrait de très grandes difficultés au sujet de notre identité spirituelle. La Congrégation était très, très orientée vers la spiritualité, la dévotion au Sacré Cœur. C'est ce qui précisément faisait difficulté parce que beaucoup parmi nous exprimaient leur difficulté à

---

<sup>1</sup> CIRIS: Centre international de recherches sociales.

<sup>2</sup> Cf. *Studia Dehoniana* 1, Rome 1972.

ce sujet, le langage mais aussi le contenu, sa pertinence actuelle. On déplorait un décalage entre ce qui était vécu sur le terrain et ce qui était lu dans le directoire spirituel, dans les œuvres spirituelles du p. Dehon. Une difficulté qui reste actuelle, je crois. Mais à l'époque une minorité très forte a poussé cette impression à l'extrême en demandant: Laissons tomber la spiritualité, c'est du passé, c'est dépassée.

Les Provinces d'Europe du Nord, alors très influentes par leur nombre et leur diffusion suite à leur engagement missionnaire, s'étaient prononcées plutôt négativement sur la question d'une identité spirituelle. Et par conséquence elles, avec d'autres aussi, se montraient réticentes pour entreprendre un travail de réécriture d'une Règle de Vie. Au moins au début du Chapitre général de 1973, la majorité était de cette idée: La vie, c'est la vie. Faire une règle, c'est freiner, peut-être même bloquer ce mouvement de la vie. C'était une époque de crise profonde après les remous autour de 1968, d'effervescence aussi, mais aussi de doutes, d'incertitudes sur notre identité. On voyait assez bien la Congrégation comme une utile entreprise internationale parmi d'autres, mais sans lui donner une qualification spirituelle trop déterminée, autour d'une dévotion particulière, le Sacré Cœur, Paray-le-Monial, la réparation.

*Pour mieux comprendre, cette résistance à une nouvelle Règle de Vie exprimait-elle un refus catégorique de changement, ou plutôt un doute, une incertitude, et aussi le désir de participer à la profonde mutation que la société et l'Église connaissaient alors?*

On avait peur d'un document trop normatif et qui éteigne le dynamisme de la vie. Déjà le mot « Règle » dans le titre faisait horreur à beaucoup de délégués. Plus qu'un refus il s'agissait d'une peur qu'on uniformise trop, qu'on s'arrange derrière une orientation trop institutionnelle, trop réactionnaire: Nous nous limitons trop si on élabore un nouveau texte. En plus il ne faut pas oublier ce que H.U. von Balthasar avait appelé le « complexe antiromain ».

Je pense qu'en général le Concile a été positivement reçu un peu partout dans la Congrégation, mais il y avait cette peur, qu'après les ouvertures du Concile statuer sur un texte de Règle de Vie soit une reprise, une récupération, un retour en arrière sur les ouvertures du Concile. Pour moi, sincèrement, cette appréhension autour du « complexe antiromain », c'était une grande surprise, j'étais un peu naïf! J'avais beaucoup apprécié d'avoir

étudié la théologie et commencé l'enseignement à Lyon auprès de professeurs comme les pp. Duquoc, Gelin, Georges... et en étroite dialogue avec les pp. de Lubac, Sesboué, Moingt – c'étaient des gens de très grande culture, de large ouverture. Moi-même j'ai enseigné la patristique et puis la théologie dans cet esprit. Mais à Rome, au Chapitre, je sentais plus présent le climat de peur, de méfiance, une crainte qu'on revienne en arrière.

Et pour sortir de cette impasse il y avait qui disait: Faisons donc un petit mot, un petit message pour encourager – et pas une Règle de Vie. Un peu comme le Frère Roger de Taizé, peut-être deux feuilles, ça serait tout... Et à ceci le p. Bourgeois a réagi.

*Il faut dire qu'entre 66/67 et 1973 la Congrégation a fait un énorme effort de réflexion jamais connu auparavant et dont le Chapitre a pu profiter: après la seconde session du Chapitre général XV (printemps 1967) et la première Conférence générale (septembre 1969), mais surtout dans les Provinces mêmes: proposition de textes, réflexion sur des expériences nouvelles, essai de donner un nouveau profil de vie religieuse dehonienne. C'est donc un immense effort de réflexion qui a précédé le Chapitre général de 1973.*

Les textes préparatoires étaient mêmes très bons. Il y a eu des étapes successives. D'abord c'est *Documenta VII*, un volume de 300 pages qui est très important, avec l'apport essentiel du p. Bourgeois. *Documenta VII* était encore assez orienté vers le Chapitre de 66/67, mais pas encore orienté vers l'idée des Constitutions. Ensuite *Documenta VII* a été lu et monnayé, synthétisé et orienté peu à peu vers un projet de Constitutions. Les *Directives capitulaires* (1968) étaient une évolution dans le temps, une prise de conscience progressive, un petit volume, mais un pas en avant important qui nous a aidés beaucoup pour la suite.

Ensuite, en vue du Chapitre, des schémas avaient été préparés, séparément sur la vie religieuse, sur l'apostolat, sur la formation... Ces schémas étaient bien composés, riches de réflexions à partir des personnes qui étaient compétentes en théologie. Pour moi en 1973 c'est surtout le p. Bourgeois, un énorme travailleur, un homme de profondeur, d'un amour de la Congrégation et de l'Église, d'une capacité de vision large. Dans la commission de préparation j'ai beaucoup reçu aussi de son assistant, le p. Gasseling, discret mais très écoutant, proche des confrères hollandais et américains: son autorité, sa compétence, sa valeur intellectuelle et son

objectivité lui valaient l'estime générale. Plus tard, en 1979 quand j'étais nommé moi-même assistant général je suis allé le voir pour lui demander: « Père, dites-moi ce que vous avez fait, comment faire, mais je n'en sais rien? » Il m'a tout simplement répondu: « Continuez à être ce que vous êtes! »

Je tiens aussi à mentionner un autre confrère hollandais, le p. Dijkman. Il enseignait la théologie morale à Tilburg. Plus jeune, d'un tempérament très gai, une relation fraternelle; sa profonde sensibilité et sa compétence ont été vraiment précieuses.

*Il y avait donc des textes et des hommes de valeur. Pourtant le Chapitre n'a pas retenu purement et simplement cette préparation...*

Oui, et nous avons un bon antécédent dans ce qui s'est passé au début du Concile: les projets, les schémas préparés principalement par la curie romaine, peut-être parfois des textes valables, ont été rejetés par les pères conciliaires. Il y a eu comme une espèce de réticence, une méfiance fondamentale et apriori grave à l'égard de ce qui avait été préparé à l'avance et venait d'en haut. Ainsi chez nous aussi. Bien sur, il y avait des gens capables et on appréciait la qualité du travail de préparation. Mais à partir des textes conciliaires et de Paul VI (*Evangelica Testificatio*), on a décidé de ne pas maintenir la séparation entre vie religieuse, spiritualité scj et vie apostolique, et repenser à un nouveau texte constitutif en partant des appels du monde et de l'expérience de foi du p. Dehon.

## **2. Un nouveau style d'élaboration – Le Chapitre de 1973**

Il a été un long Chapitre, presque 7 semaines. Au début on ne savait pas trop ou en va finir, on avait besoin de se connaître, de s'écouter. On a commencé par le travail de tout Chapitre: l'évaluation du précédent mandat, les rapports, la préparation des élections, et en même temps la réflexion à partir de *Documenta VII*, des *Directives capitulaires*. Ensuite, je crois dans la troisième semaine, on a décidé de nommer une petite commission pour la préparation d'un texte des Constitutions à partir des débats, groupes linguistiques, assemblées générales et rencontres informelles. La commission, dont j'étais le coordinateur, participait aux assemblées, devant lesquelles j'exposais le travail pour lequel la commission se réunissait le plus souvent en matinée.

Pour être plus clair sur les opinions des capitulants, la commission proposa à chaque groupe linguistique: « Vous prenez une feuille, vous faites trois colonnes: ce que vous voulez voir dans les Constitutions à tout prix; ce que vous ne voulez voir à aucun prix et ce que vous voulez voir, mais *juxta modum* ». Puis le dépouillement nous mettait très concrètement devant la diversité des attentes:

Certains voulaient voir à tout prix comme premier point des Constitutions une définition de la réparation, tandis que d'autres, tout aussi absolument, désiraient qu'on n'en parle pas du tout.

La tâche était assez difficile et le défi assez profond: Paul VI, avec *Ecclesiae Sanctae*, avait demandé que toute la Congrégation à tous ses niveaux prenne en charge la responsabilité de travailler sur les Constitutions. Et qu'on laisse tomber ce qui est du passé et dépassé. Que l'on ne fasse pas un texte seulement juridique. Que l'on fasse un texte inspirant, pas seulement inspiré, mais inspirant, qui porte à une règle pour la vie et qui ne reprend pas un modèle juridique qui vient d'en haut de l'autorité de la curie romaine. Il fallait partir de l'Écriture, de la grande tradition de l'Église, dans « l'esprit des fondateurs », dans une « fidélité dynamique » attentive à l'évolution du monde.

En plus il y avait la proximité de *Evangelica Testificatio*, son insistance sur la justice comme élément intégral du témoignage de la vie religieuse – cela nous interpellait directement, notre vie religieuse, notre travail de Chapitre général, notre Congrégation de Prêtres du Sacré Cœur. On s'est dit: On va faire ce qu'on peut: une règle, oui, mais une règle pour la vie, une règle à vivre.

Dès le début on était d'accord de ne pas maintenir cette division entre la spiritualité, vue d'une façon doctrinale et abstraite, et l'apostolat. Une fois prise l'idée de fondre spiritualité et apostolat, on exposait notre vie religieuse dans cette unité.

Il a été alors proposé de commencer par la référence explicite à l'Évangile, aux Béatitudes de Jésus: Toute notre vie religieuse, selon le Fondateur, chasteté dans le célibat consacré, pauvreté et obéissance, le *Sint unum* de la vie communautaire, la prière et l'Eucharistie, tout cela en réponse à l'amour du Cœur du Christ... c'est le corps de nos Constitutions.

*On sait que le Chapitre se trouvait devant une grande diversité d'opinions, de propositions. Une rencontre caractérisée par une intensité d'écoute, de confrontation aussi.*

C'est vrai. Et j'en garde un souvenir inoubliable. En principe chaque matin nous nous réunissions en commission. On étudiait les synthèses des groupes linguistiques exposées la veille en assemblée générale. On s'écoutait beaucoup, peu à peu on tentait d'établir un texte sur lequel le Chapitre serait appelé à se prononcer puis à voter, point par point et parfois jusque dans le détail. Les discussions allaient bon train, entre groupes linguistiques, entre les personnes: même au réfectoire! Il ne faut pas oublier: il y avait de fortes tensions, par exemple parlant des appels et des attentes du monde...

#### *Pourquoi?*

Parce que, en fonction de *Gaudium et Spes* et surtout *Evangelica Testificatio*, on devait parler de la justice. Le thème fort de Paul VI dans ET c'était: la justice concrète est une partie indispensable qu'on ne peut pas omettre de l'annonce de l'Évangile et de la vie religieuse et de l'Église. Justice, ça veut dire travailler à créer un monde plus juste, plus fraternel, donc « libération » de beaucoup d'oppressions... Dans certains textes le mot libération revenait très souvent. Les délégués du Chili, entre autres, par exemple, y insistaient beaucoup. Vue leur situation de menace de dictature, la nécessité de justice était évident. Au contraire le Provincial des USA répliquait: « Nous, nous sommes libres, nous n'avons pas à être libérés, mais à apporter la libération ». Ce qui provoquait la réplique d'autres: «C'est l'esclavage que vous nous apportez! » Ils se sont heurtés presque physiquement, le p. Bourgeois a dû les calmer.

La vérité, la dignité, la paix, tous ces grands thèmes de *Gaudium et Spes*, étaient l'objet de vives discussions. On était bien d'accord que le Christ a porté un Évangile qui est la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu, mais dans le concret de la vie politique, économique et sociale, ce Royaume signifie primat de la dignité de chaque personne, de chaque nation, service du bien commun, solidarité internationale ...



### 3. Une nouvelle valorisation du Fondateur

*À la lecture des interventions du p. Bourgeois et d'autres, moi qui viens bien après, je suis frappé de cette valorisation des expériences en cours... On parle beaucoup de cette nécessité de donner du temps au temps, de laisser la liberté pour des expériences nouvelles pour ensuite les valoriser et éventuellement les intégrer dans ce que devraient être les nouvelles Constitutions.*

On s'est beaucoup écouté à ce propos. Bien des initiatives neuves étaient en cours dans les Provinces. Ainsi de l'expérience des prêtres-ouvriers, en France, en Italie, en Espagne, au Portugal, au Brésil... avec toutes les difficultés que cela a soulevées à Rome. Le Chapitre prenait acte d'une certaine explosion de la Congrégation, la diversité des situations notamment en Europe, en Afrique, en Amérique latine... Mais ce qui passait avant tout, ce qui faisait l'unité, c'était l'estime pour le p. Dehon. Je ne dis pas forcément l'estime pour toutes ses idées, on savait bien qu'en bien des points il datait par son style de vie, dans la présentation de la dévotion au Sacré Cœur ... C'était plutôt la personnalité de cet homme qui faisait l'unité entre nous, un homme passionnément attaché à notre Seigneur, un homme profondément social et passionné pour le monde dans lequel il vivait.

Sérieux défis pour le travail des Constitutions: Comment maintenir aujourd'hui cette osmose entre le mystique et le social? Certains parlaient de dichotomie entre le social et le spirituel. On disait: Nous, on est une très bonne organisation internationale pour le service des missions – mais laissons tomber la spiritualité! Le recours aux textes conciliaires, à *Evangelica Testificatio*, a été déterminant: pensons notre vie religieuse en écoutant les appels du monde, comme l'a fait notre Fondateur: les attentes de justice, de liberté, de dignité, de paix... D'où les paragraphes 9-10 du premier texte de la Règle de Vie: « les attentes du monde », un texte qui sera développé et déplacé dans la révision de la Règle de Vie en 1979.

*Tu as parlé de la demande d'élaborer un texte inspirant, à partir de l'expérience de foi du p. Dehon. Comment êtes-vous arrivés à identifier un texte scripturaire pour répondre à cette demande?*

Il nous fallait donc un texte inspirant. Quel texte scripturaire va-t-on prendre qui a le plus nourri l'expérience du p. Dehon? Le choix s'est fait peu

à peu. Le p. Bourgeois proposait Jean 19,34-37, la contemplation du Cœur ouvert, du Côté transpercé; d'autres comme le p. Carminati, préféraient Matthieu 11,28.29 « Venez à moi, vous tous qui peinez, mettez-vous à mon école, je suis doux et humble de cœur. » Une autre proposition: « Je ne vous appelle plus serviteurs, mais amis » (Jean 15,15). Nous avons pris du temps pour relire quelques œuvres du p. Dehon, et finalement nous avons opté pour saint Paul, Ga 2,20: « Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est Christ qui vit en moi. Il m'a aimé et s'est livré pour moi... ».

À l'époque je n'avais pas encore étudié systématiquement le p. Dehon, le p. Dijkman non plus. Mais c'est vrai, et cela a été une émouvante découverte: quand des années après j'ai relevé les citations bibliques du p. Dehon, nettement Galates 2,20 est apparu comme le texte le plus souvent cité et médité. Finalement en 1973 la petite commission est tombée d'accord. Pour évoquer l'expérience de foi du Fondateur, on a écrit: « C'est celle même que saint Paul a exprimée ainsi: Ma vie présente dans la chair, je la vis dans la foi au Fils de Dieu qui m'a aimé et s'est livré pour moi ». On a essayé de l'explicitier un peu, et l'assemblée du Chapitre était d'accord de prendre ce texte comme base de notre travail. Puis je suis retourné à Lyon pour prendre mon fichier sur la patristique et sur la vie religieuse. Je ne connaissais pas beaucoup, mais ça je connaissais parce que j'avais enseigné la patristique à Lyon. Avec Ga 2,20 c'était surtout les lettres aux Ephésiens et aux Colossiens, et saint Irénée, qui ont nourri notre réflexion: Le Christ Seigneur, centre du monde; ce monde qui dès avant sa fondation est porté dans le dessein d'amour conçu par le Père; nous sommes voulus pour être saints et irréprochables devant sa face à la louange de sa gloire, en Christ; la réconciliation et la récapitulation, autrement dit la reprise de l'univers entier sous un seul Chef, le Seigneur ... C'est dans ce climat, difficile à évoquer en quelques mots, qu'en s'enrichissant mutuellement on a écrit la Règle de Vie.

#### **4. Des mots-clés, des lignes de force**

*Qu'en est-il de la réparation, de sa mention dans les Constitutions?*

Ouf! Tu sais la difficulté. Pas seulement au sujet de la réparation, d'ailleurs. La rédaction de certains paragraphes a été vraiment laborieuse, par exemple sur la mission et les missions. Les paragraphes des Constitutions 30 à 39 ont été réécrits 14 fois! Pour la réparation, juste avant le Chapitre j'avais

lu un article du p. Lyonnet sj, professeur à l'Institut Biblique à Rome, spécialiste de saint Paul. Dans un article sur la première lettre aux Thessaloniens, 1 Th 4,8, il écrivit: Si vous voulez une base scripturaire pour la réparation, c'est là que vous devez la chercher. Or, ce texte n'avait jamais été cité et lu en ce sens, ni par le p. Dehon ni par personne d'autre à ma connaissance. Saint Paul dit en gros ceci aux jeunes chrétiens de Thessalonique: Bravo, vous avez fait beaucoup de progrès, mais vous devez encore en faire. Car la volonté de Dieu sur vous, c'est votre sanctification. Si vous ne vous y efforcez pas, vous résistez à ça, au progrès dans la sanctification, vous résistez à l'Esprit Saint. La réparation, je résume, consiste à consentir effectivement à l'Esprit de sainteté, la volonté de Dieu, l'intention du Dieu saint sur nous. Réparer, ça veut dire inverser le mouvement, aller à contre-courant du laisser-aller, de la tiédeur, de l'esprit du monde. Donc on avait un texte pour la réparation, seulement il a fallu expliquer, devant le Chapitre et après.<sup>3</sup>

Au Chapitre certains comprenaient la réparation dans un sens doloriste, souffrir, expier, la mortification. Et beaucoup d'autres n'en voulaient pas du tout. D'autres voulaient insérer dans le texte les pratiques traditionnelles de la réparation: les pénitences, le Premier Vendredi du mois, l'Heure sainte - ils étaient harcelés de ça. Il fallait donc prendre un peu de distance, en gardant le souci de fidélité à l'essentiel. C'est finalement le p. Lyonnet, son étude, en grosso modo, qui nous a aidés d'entrer dans la mystique de saint Paul, dans une mystique de reconstitution de l'homme dans la sainteté de Dieu, parce que c'est la volonté de Dieu. Réparer c'est rejoindre l'intention de Dieu sur nous, c'est rentrer dans cette intention de Dieu réalisé au moment où le Christ a été envoyé dans la plénitude des temps, né sous la loi, d'une femme pour nous racheter de la loi et nous faire les cohéritiers du Christ, de véritables enfants de Dieu. C'est vivre effectivement cette vocation de sainteté pour l'avènement du Royaume dans notre monde.

*Dans notre Règle de Vie (7) quelques mots sont devenus presque une expression technique, même s'ils ne sont pas du p. Dehon: « De ses religieux il attend qu'ils soient les prophètes de l'amour et des serviteurs de la réconciliation ». D'où vient-elle?*

---

<sup>3</sup> Cf. Studia Dehoniana 22 (1988), La réparation, accueil de l'Esprit.

Ce sont en effet des mots souvent cités, je m'en réjouis. En un sens, c'est tout le texte des nn. 23-25, en particulier la partie « Avec le Christ au service du Royaume », qui préparent et commentent la « réparation ». C'est dans le dialogue du groupe, dans la commission, surtout avec l'apport du p. Dijkman que l'expression « serviteurs-prophètes » est née. On insistait beaucoup sur la mission prophétique de notre vie religieuse, prophètes selon l'inspiration dehonienne: la civilisation de l'amour, ça aussi une expression postérieure. On avait d'abord retenu « artisans de la réconciliation ». Cela me paraissait trop fort: la réconciliation, c'est l'œuvre de Dieu en Christ, nous devons nous « laisser réconcilier », être les serviteurs, les ambassadeurs et témoins, dans l'abandon et la générosité de *l'Ecce venio*.

Mais tout ça, ça a été un travail progressif. Modestement je l'ai souvent pensé et encore maintenant: l'Esprit nous a beaucoup aidés. Je n'en ai jamais fait une expérience aussi forte. Il y eut des moments où cela me réveillait la nuit, tellement j'en étais ému!

#### *Quelle serait la vision de l'homme présente dans les Constitutions?*

Des Constitutions, ce n'est pas un traité d'anthropologie! Des chrétiens, des religieux réfléchissent au projet commun de leur vie à partir de leur foi et dans la foi. Bien sûr cela implique une vision de l'homme, celle même de la foi: un homme qui ne boucle pas sur lui-même, qui se reçoit de Quelqu'un qui est son Créateur et son Sauveur par amour, en Christ (cf. Cst 9). Ce qui place l'homme en réponse, en responsabilité personnelle et collective par tout ce qu'il est et fait. Il est artisan de son destin et de sa vie. C'est en simplifiant *Gaudium et Spes*, toute une vision sur le monde, sur l'Église, sur chaque chrétien. Avec pour nous une attention plus spéciale portée à l'amour du Christ: Il m'a aimé jusqu'à mourir, je vis dans la foi au Fils de Dieu; je suis d'autant plus acteur, responsable, je suis acteur.

La référence au p. Dehon ici est importante: Avant tout il a été un homme, comme cela ressort de sa vie et du souvenir exprimé par ceux et celles qui ont témoigné de lui. En préparant la *positio* pour le procès de béatification on a demandé à beaucoup de personnes, prêtres ou laïcs: « On a l'intention de proposer le p. Dehon à la canonisation: vous y avez déjà pensé? » Et beaucoup étaient surpris, hésitaient: Non, pas vraiment, en tout cas pas un saint à mettre dans une niche! Il était avant tout un homme doté d'un héritage humain très riche, venu de son père autant que de sa mère: l'honnêteté, le respect d'autrui, le sens du travail, la solidarité, la discrétion, la tolérance, la

famille – et surtout la cordialité. « Il était très exigeant, mais il pouvait tout nous demander: ils nous aimait! » Au p. Falleur il recommandait: «Tâchez de vous faire aimer!» À son maître des novices, au p. André Prévot: Faites de vos novices des hommes. Aux éducateurs: Formez des hommes capables de tenir valablement leur rôle dans la société.

Tout ce qui est humain l'intéresse. Ce sont des « vertus naturelles », le p. Dehon les reçoit et les vit à partir de l'Évangile, de la « sainte humanité du Christ » qu'il a tellement méditée et commentée. Elles se fondent avec les vertus « évangeliques » (cf. Ph 4, 8). Cette unité, cet équilibre, cette « syntonie » caractérisent le p. Dehon; en même temps que son ouverture sur le monde, l'histoire, l'art, la société, sur tout ce qui est humain. « Tout est à vous, le monde, la vie ou la mort, le présent ou l'avenir, tout est à vous, mais vous êtes à Christ, et Christ est à Dieu » (1 Co 3, 22): cette fière assurance il la cite volontiers, il aime son temps, l'explosion de la science et de la technique (la machine, les trains, l'avion, le téléphone...), dont les progrès soulevaient pourtant bien des inquiétudes. Il voyage, il s'informe, il lit et visite beaucoup, il note...

*Parlons encore d'un mot des Constitutions, la « fidélité dynamique », une expression qui a provoqué pas mal d'interrogations déjà à l'époque du Chapitre et encore aujourd'hui. Dans ce contexte on devrait aussi aborder « le sort » des patrons de la Congrégation, des références classiques de la dévotion au Sacré Cœur dans notre Règle de Vie dont beaucoup n'ont pas été retenues...*

Ah, c'était vivement discuté au Chapitre: Faut-il mentionner Marguerite-Marie, les exercices de piété...? Certains y tenaient beaucoup, encore en 1979, comme nos confrères polonais que la situation politique avait empêchés de suivre la réflexion antérieure. C'était une discussion énorme! On y a fait allusion dans le *Directoire général* plus tard, pour les Constitutions on a cherché un compromis: ne pas nier ce que l'on ne pouvait pas dire unanimement; reporter aux directoires, Directoire général et directoires des Provinces, des textes qui certes sont approuvés et directifs, mais avec plus de diversité et plus facilement modifiables. Je sais que des confrères souhaiteraient qu'on réintroduise tout cela dans la Règle de Vie: l'avenir le dira, dans la disponibilité à l'Esprit (cf. Cst 144).

Fidélité dynamique: On ne voulait pas comprendre la fidélité dans le sens qu'on a notre règle, il n'y a qu'à observer cette règle et ça suffit. Non, on a

cherché avant tout à réexprimer la « visée spirituelle » de la Congrégation comme l'a voulu le p. Dehon, en reprenant des mots-clés comme oblation, union au Christ dans la célébration et l'adoration eucharistique, vie fraternelle, mission, tout cela nourri de l'esprit d'amour et de réparation ou d'immolation. On a évité le mot « spiritualité » parce que ce mot abstrait suppose un programme bien défini, bien construit. Visée spirituelle, le terme renvoie davantage à une attitude intérieure, une intention forte et une tension vers un but jamais complètement atteint. Le p. Dehon n'a jamais présenté un programme spirituel.

## 5. Optimisme et réalisme dehonien

*Aujourd'hui, après 40 ans, ne pourrions-nous pas nous demander si la Règle de Vie n'était pas trop optimiste? Les dernières décennies nous ont peut-être révélé un homme plus profane, moins porté vers les aspirations et idéaux qui sont impliqués dans les Constitutions. Au temps du Concile, pourrait-on dire, on espérait que les aspirations nobles de l'homme le porteraient à la reconnaissance de sa transcendance. En provoquant je te demande: En fin de compte l'homme d'aujourd'hui n'est pas tout à fait celui que la Règle de Vie suppose...*

C'est de nouveau une question bien délicate! Beaucoup l'ont posée déjà à propos du Concile, de *Gaudium et Spes* notamment, qui serait trop optimiste. Nous, en tant que dehoniens, nous avons essayé d'en retenir ce que nous recevons du p. Dehon: un regard foncièrement positif sur le monde, sur l'homme, à cause de l'amour de Dieu qui en est l'auteur et le Sauveur. Mais ce monde est gravement faussé par le péché, et le péché le plus grave est précisément l'oubli, la méconnaissance de cet amour de Dieu.

En tenant les yeux fixés sur Jésus, en contemplant le don de tout son être, le Cœur ouvert, le p. Dehon y voit vraiment tout l'amour et en même temps tout ce qui contredit cet amour, le drame du péché sous toutes ses faces. C'est ainsi qu'il unit d'une façon indissociable la contemplation, la reconnaissance, la joie que le monde soit aimé et en même temps la souffrance que cet amour ne soit connu. Et le p. Dehon ne se contente pas de déplorer; il s'y engage à cœur perdu. C'est bien le sens de la réparation: Il faut vraiment aller à contrecourant du monde tel qu'il se présente, parce que ce n'est pas le monde que Dieu a voulu et qu'il a restauré et transfiguré dans

la Résurrection de Jésus le Seigneur. C'est l'exhortation de saint Paul, Rm 12,1-2: un des rares textes cités deux fois dans la Règle de Vie.

## 6. Première approbation et réactions

*Après des semaines d'écoute et de confrontations, il fallait quand même arriver à un résultat, à une proposition de Constitutions « ad experimentum » qui serait proposée à l'évaluation de toute la Congrégation. Comment y êtes-vous parvenus?*

Je te réponds par quelques souvenirs partiels, et en simplifiant beaucoup! ... Fin juin 1973, il faisait chaud, très chaud. On avait beaucoup travaillé, tout le monde était fatigué, certains désiraient rentrer dans leurs Provinces. Le soir, comme souvent, j'étais à table avec les hollandais en réfectoire. Après le repas on restait là, on discutait et à un certain moment, le p. Dijkman me disait: « André, ce soir, qu'est-ce que tu veux faire? » - « Ce soir? Je vais travailler encore un peu avant de me reposer ». Et le p. Dijkman continuait: « Nous, dans notre groupe, on s'est dit: Tu es prêt. Dans tes interventions, progressivement on voit que tu es mûr, tu es prêt à rédiger la Règle de Vie, au moins une première ébauche à soumettre au vote. » Voyant ma surprise, avec son humour il ajoute: « Veux-tu une bouteille de Bols (leur liqueur), ou bien une caisse de bière? L'un ou l'autre, tu as le choix, puis je t'accompagne à ta chambre et tu n'en sortiras pas tant que tu n'a pas écrit un texte qui rassemble et complète tout ce qu'on a approuvé jusqu'à présent »...

Nous avons ri. On le savait, je suis maniaque, toujours à consulter les notes des rapports, mes fichiers... Mais j'ai senti l'impatience, et la confiance aussi. Je me suis mis à rédiger, en reprenant des paragraphes qui avaient déjà été approuvés en assemblée générale, en laissant des espaces vides parce que pas encore bien clairs pour moi... Toute la nuit. Vers 4 heures du matin j'avais rempli 47 grandes feuilles manuscrites. Une expérience unique dont je me souviendrai toujours, une inspiration, stimulée par l'insistance d'un confrère ami! J'avais accueilli la provocation d'un ami comme Dijkman, avec lequel je travaillais beaucoup, ça m'avait dopé, je ne sais pas comment. Puis vers 4 heures du matin, incapable de dormir, je suis sorti de ma chambre pour chercher un peu de repos dans le silence et la fraîcheur du parc. Je vois une lumière au troisième étage, à côté de la bibliothèque, c'était Piet Adam, il triait des textes pour illustrer des photos.

Je disais: « Piet, je vais te demander un service, je viens d'écrire un texte pour la Règle de Vie, je n'ai pas de machine à écrire, mais tu ne peux pas le lire, tellement il est indéchiffrable, surchargé de ratures, d'abréviations. Je te le dicte et tu pourrais le taper à la machine? » Il l'a tapé, vers 7h30 on a fini. Puis il l'a photocopie et je l'ai glissé sous la porte du p. Bourgeois, qui était évidemment à la chapelle. Après la méditation et le petit déjeuner, le p. Bourgeois montait dans sa chambre, il me téléphone: « Tiens, j'ai trouvé un texte, c'est quoi? » - « C'est le travail de cette nuit! » - « André, c'est vraiment merveilleux, un immense merci! »

#### *Quelles ont été les réactions?*

Le p. Bourgeois faisait photocopier le texte, on l'a distribué à chaque capitulant et le p. Bourgeois disait à l'assemblée: « C'est un texte, une proposition. On s'arrête. Personnellement ou en groupe, comme vous le voulez, vous le lisez, vous l'étudiez, vous le méditez et demain matin vous dites votre avis. Tout est possible ». La surprise était grande. Beaucoup de réactions, la plupart assez favorables. Quelqu'un faisait remarquer que le mot libération figurait 18 fois, c'était quand même beaucoup, c'est vrai. Il y avait un Supérieur provincial qui se levait et disait: « C'est un texte magnifique, mais ça n'a rien à voir avec des Constitutions. C'est un texte que je prends comme méditation, c'est un texte inspirant – mais pas des Constitutions ». Alors je voulais savoir ce qu'il manquait. Et la réponse: « On ne dit pas ce qui est défendu ».

Il a fallu écouter et expliquer, discerner...: Une bonne partie du texte n'était pas nouveau après ces semaines de travail, à partir des documents antérieurs, de ce que nous avons déjà accepté, et ce n'est d'ailleurs qu'un texte provisoire... Le Chapitre, mais surtout les années qui vont suivre seront très importantes pour étudier, expérimenter, critiquer, modifier... Le 4 juillet le texte était voté, 76 sur 78 votants.

#### *Et les réactions dans la Congrégation et au Vatican?*

Après 1973 on a eu de nombreux apports des Provinces et des Chapitres provinciaux: 750 propositions (les *modi*) qu'il a fallu examiner, classer: le p. Bourgeois et son Conseil y ont beaucoup travaillé. En plus en demandant le conseil d'un expert proche du Vatican, il a attiré l'attention sur la difficulté de trop partir des attentes du monde: « Vous horizontalisez la vie religieuse,



vous sociologisez votre vie religieuse, il faut partir de l'Évangile, il faut partir de la foi ».

Ainsi, le Chapitre de 1979 a approuvé une importante modification au plan de la Règle de Vie: pour commencer maintenant par l'expérience de foi du p. Dehon et par notre initiation à l'Évangile dans l'Église. On a donc essayé de dire l'expérience de foi du p. Dehon et comment nous pouvons exprimer et vivre cette « visée spirituelle » dans et pour le monde.

Des tensions, oui, bien sur! Elles existaient déjà au sein même du Vatican, avec leurs conséquences pour nous: ainsi entre la Congrégation des religieux et la Commission d'interprétation du code du droit canon, en particulier sur les vœux, les conseils évangéliques, sur le caractère clérical ou non de notre Institut... Après le Chapitre, notre relation avec le Vatican pour l'approbation de nos Constitutions se faisait surtout par les rencontres avec le p. Ravasi, un religieux passioniste qui unifiait et communiquait le rapport de trois autres experts; on ne les connaissait pas, on n'avait que leurs textes sur nos Constitutions. Oui, il y eut des points délicats: comme la précision du contenu des vœux, les problèmes de communauté locale et de « zone », et les confrères « isolés », aussi à propos de la clôture... Ou encore sur le temps de l'oraison, on demandait de le préciser explicitement. Également le caractère « clérical » de la Congrégation, avec les conséquences pour appeler des religieux Frères à une charge de supérieur. La Congrégation des religieux voulait à tout prix qu'on dise que le pouvoir d'autorité est lié au pouvoir d'ordination. À la fin on a dû changer le texte...

Mais dans l'ensemble, le Vatican a donné une appréciation positive et l'approbation n'a pas tardé. Nous étions une des premières congrégations un peu importantes (à l'époque on avait plus de 3000 membres) à présenter de nouvelles Constitutions. Et par la suite, la Congrégation des religieux a recommandé à plusieurs congrégations, surtout féminines, de venir prendre conseil auprès de nous...

## **7. Une Règle de Vie pour aujourd'hui ?**

*Aujourd'hui on parle beaucoup de sécularité/sécularisation, défis ou menaces... En t'écoutant et en lisant nos Constitutions on peut se demander si notre Règle de Vie n'a pas un fort accent sécularisé?*

Oui, peut-être. Encore une fois, le texte a une histoire, il est daté. Tu parles de sécularisation, et en fait le mot ne figure pas dans notre texte, mais l'orientation va bien dans ce sens. Sécularité, sécularisation, cela ne signifie pas nécessairement un refus radical, un monde sans Dieu, le sécularisme. On se demande dans quel monde nous sommes, qu'est-ce que notre monde attend de nous? En quoi nous sommes solidaires, embarqués, impliqués dans ces attentes du monde: Justice, paix, dignité.

Des textes fondamentaux nous inspirent: *Pacem in terris, Gaudium et spes, Evangelica testificatio...*

C'est la forte affirmation du Concile: plus on s'approche du Christ, plus on devient homme. Mais plus on devient homme, plus on apprécie ce que le Christ nous apporte et que nous ne pouvons pas nous donner par nous-mêmes. Dans l'adhésion de la foi, qui signifie bien plus que la religion, impossible de séparer ce qui est humain et ce qui est chrétien. D'autant plus, comme déjà dit, que c'est l'héritage que nous a laissé le Fondateur, à partir de ses parents et de sa passion pour l'Évangile.

*Même aujourd'hui, me semble-t-il, il nous est difficile d'unir le social et le spirituel. Tout ce que tu as dit au début de notre entretien, le souci du Chapitre de faire ressortir cette unité, tout cela reste un défi majeur comment comprendre, comment assumer et réaliser cette union?*

Je pense que ça sera toujours un défi, parce que unifier le spirituel avec le concret, c'est contester le concret à partir d'un idéal, à partir d'un projet qui nous dépasse toujours et pour lequel on doit être surtout réceptif et accueillant, humble donc, dans l'espérance active des cieux nouveaux et d'une terre nouvelle...

Ici surtout, l'héritage que nous laisse le Fondateur est très précieux: « Le Règne du Cœur de Jésus dans les âmes et dans les sociétés » - *Adveniat Regnum tuum!* Je pense par exemple à son insistance, très tôt, pour que la Congrégation puisse avoir des « maisons d'adoration »; en même temps et dès le début, les premières œuvres qu'il assume sont principalement des œuvres sociales, comme Saint Médard, on n'a jamais beaucoup écrit là-dessus. Et pourtant, le p. Dehon envoie trois de ses meilleurs religieux: Rasset, Charcosset et Falleur. Parfois nous sommes trop liés à l'institution ecclésiale classique et cléricale – qui rapporte, qui sécurise. Chercher, comme on dit aujourd'hui la périphérie, ça déstabilise, ça nous oblige à être moins propriétaires, moins assurés, moins riches. Oui, ça reste un

défi permanent, pour chacun de nous, pour l'ensemble de la Congrégation. Il nous met devant une tâche qui est l'œuvre du Père, elle devient la nôtre aussi par sa grâce, elle exige de nous « la rencontre assidue du Seigneur dans la prière, la conversion permanente à l'Évangile, et la disponibilité de cœur et d'attitude pour accueillir l'Aujourd'hui de Dieu ».